

BRABANT WALLON

Notre Maison : 10 millions de la Région pour rénover 300 logements

La société de logement public Notre Maison recevra 10 des 883 millions octroyés par la Région pour la rénovation des logements publics.

● Michel DEMEESTER

Le ministre régional du Logement, Pierre-Yves Dermagne, a annoncé en juin dernier qu'une enveloppe de 883 millions d'euros de subventions régionales serait débloquée pour la rénovation des logements publics pour un investissement total de 1,2 million. La différence, soit 25 %, est à charge des sociétés de logement public.



Quyên Chau, directrice générale de Notre Maison.

Notre Maison, qui gère un parc de 2 200 logements, dont 1 600 logements en Brabant wallon et 600 autres dans la Botte du Hainaut, se voit attribuer une somme de 10 millions. « C'est exception-

nel comme montant. Nous allons investir 2,5 millions dans ce programme de rénovation, indique Quyên Chau, directrice générale de Notre Maison. Chaque année, nous investissons un demi-million d'euros

sur fonds propres pour la rénovation de nos logements. »

Isolation des logements

L'enveloppe consacrée à Notre Maison va permettre la rénovation de 300 logements : « Nous allons travailler essentiellement sur les logements qui ont le plus mauvais coefficient énergétique, soit les logements qui ont un PEB (Performances énergétiques des bâtiments) E, F et G, pour les faire passer au label B. Notre action portera sur la toiture, les châssis, voire un crépi en façade ».

La société doit rentrer d'ici la fin de l'année, la liste des logements qui bénéficieront de ces travaux : « Nous devons encore déterminer quels logements feront l'objet de ces rénovations. Nous allons travailler par quartiers. Nous rénovons les logements de tout un quar-

tier et non pas un logement par-ci, un autre par-là », poursuit Quyên Chau.

Le démarrage des travaux est prévu pour l'été 2022.

Accompagnement des locataires

Le plan prévoit un accompagnement des locataires : « Ils resteront dans les logements pendant la durée des travaux. Ce ne sera pas évident à vivre. Nous avons prévu de les accompagner. Un budget de 100 000 € sera consacré à cette démarche ». Une fois les travaux terminés, ils en seront les grands bénéficiaires : « Le loyer maximum est fixé à un quart des revenus. Le loyer mensuel moyen de nos locataires est de 280 € par mois, 90 % d'entre eux sont plafonnés. Leurs charges en matière d'énergie seront allégées. » ■

MONT-SAINT-GUIBERT

Bientôt une crèche au Christ du Quéwét

La Commune accroît ses capacités d'accueil de la petite enfance. Au total, 133 places en septembre 2021.

La Commune de Mont-Saint-Guibert accroît son nombre de lits pour la petite enfance. À l'unanimité, le conseil communal de ce mercredi a en effet voté, pour 1,81 million d'euros, l'acquisition d'un bâtiment, à deux étages, dans le nouveau lotissement du Christ du Quéwét, juste en face de la gare.

Aujourd'hui, les jeunes pousses guibertines peuvent être accueillies aux Boutchoux de l'Axis, la

crèche de l'Axisparc (40 places) ouverte en 2014 et au Pachis (40 places), une crèche venant de Louvain-la-Neuve, dans le nouveau lotissement des Jardins de l'Orne. Mais aussi à Corbais, aux Hirondelles (18 places) et à l'IMP de Bierbais avec Les P'tits Filous (18 places).

Suite à la décision de la Province du Brabant wallon de transformer le bâtiment qui accueille cette dernière, un problème de place allait donc se poser. Elle déménagera donc à Corbais, tandis que la structure des Hirondelles, autonome au sein du CRFE (Centre régional de la famille et de l'enfance), s'en ira au Christ du Quéwét dans la nouvelle structure qui pourra accueillir 35 en-

fants.

Pour l'achat de la nouvelle crèche de 550 m², la Commune bénéficiera d'un subside provincial de 10 000 € par lit, soit un total de 350 000 €. La construction devrait être terminée au printemps prochain pour une inauguration et les premiers enfants à la rentrée de septembre 2021. À ce moment, Mont-Saint-Guibert offrira 133 places en crèche, soit un des meilleurs taux dans la nouvelle province.

Et ce n'est sans doute pas fini, comme l'a précisé le bourgmestre, Julien Breuer (MSG Co-Hésion), lors du législatif de ce mercredi. « Nous ne manquerons pas de saisir les opportunités d'encore augmenter cette capacité d'accueil. » ■

É.Dx.

BLQT0008

atelier théâtre Jean Vilar

VOUS ÊTES UNIQUES

MAGGY JACOT - AXEL DE BOOSERÉ

13.10 > 17.10.2020
AULA MAGNA
Louvain-la-Neuve
0800 25 325
www.atjv.be

Création
Conception et réalisation : Maggy Jacot et Axel De Booseré - D'après *Le grand tri* de Paul Pourveur et des textes de Mireille Bailly, François-Michel van der Rest, Pénélope Guimas et Loriane Klupsch - Avec Astrid Akay, Mireille Bailly, Fabian Finkels, Pénélope Guimas, Loriane Klupsch, Fabrice Schillaci et François-Michel van der Rest

© C. M. J. M. J.